

2018

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE M.R.C. DE TÉMISCOUATA

Séance régulière du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue au lieu ordinaire des séances ce neuvième jour de janvier 2018, à dix-neuf heures trente minutes à laquelle sont présents Madame Andrée Lebel, Messieurs Dilan Dumont, Pierre Després, Denis Patry tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire André St-Pierre, de même qu'en présence du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Leblanc.

Absents : Madame Chantale Alain, conseillère et Monsieur Dave Landry, conseillers ne peuvent assister à la présente séance.

OUVERTURE

Le maire procède à l'ouverture de la séance par le mot de bienvenue aux membres du conseil et à la population présente et procède à la prière.

2018-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017, et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017
5. Approbation des comptes
6. Correspondance
7. Dépôt et adoption du rapport trimestriel et estimatif au 31 décembre 2017
8. Certificat des dépenses incompressibles pour l'année 2018
9. Assurances collectives
10. Colloque en sécurité civile
11. Renouvellement de la cotisation annuelle ADMQ pour l'année 2018
12. Résolution pour dons et représentations auprès d'organismes
13. Demande de commandite et pour l'utilisation gratuite du Centre communautaire pour le bingo organisé par le comité des parents de l'École des Verts Sommets
14. Rapport des élu(e)s
15. *DIVERS*
16. Deuxième période de questions
17. Tirage du concours *Saint-Athanase s'illumine!*
18. Clôture de la séance
19. Prochaine séance du conseil

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry, appuyé par le conseiller Monsieur Pierre Després et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié séance tenante, avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les gens à poser des questions aux membres du conseil sur les sujets à l'ordre du jour de la présente séance.

Aucune question n'est formulée.

2018-01-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par la conseillère Madame Andrée Lebel, appuyé par le conseiller Monsieur Dilan Dumont et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017 tel que rédigé, puisque conforme aux délibérations.

2018-01-03 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry, appuyé par le conseiller Monsieur Pierre Després et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte les comptes payés au mois de décembre depuis la dernière séance du conseil en date du 4 décembre 2017 totalisant la somme de dix-neuf mille cinq cent-soixante-quinze dollars et quatre-vingt-quinze sous (19 575.95 \$), pour la Municipalité, le tout tel que plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet séance tenante;

QUE ce conseil accepte les comptes à payer en date de ce jour totalisant une somme de vingt-huit mille six cent quarante-sept dollars et soixante-dix sous (28 647,70 \$) pour la Municipalité, et de cinq cent dix dollars et quarante-six sous (510,46 \$) pour le Centre communautaire, le tout tel que plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet séance tenante;

QU'à cet effet, le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, MARC LEBLANC, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par les présentes que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal de Saint-Athanase.

Donné à Saint-Athanase, ce 9 janvier 2018.

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général et secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Marc Leblanc, directeur général, fait la lecture de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

- L'équipe de la petite bouffe des Frontières remercie tous les bénévoles et les brigades incendie du Transcontinental pour leur participation à la journée de la Guignolée 2017.
 - Grâce à la générosité des citoyens, des commerces et des entreprises du milieu, l'organisme a amassé la somme de 6 927,16 \$ dont 625,90 \$ pour Saint-Athanase et plusieurs boîtes de denrées non périssables.

CORRESPONDANCE DU MAIRE

Monsieur André St-Pierre, maire, fait la lecture de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

- Le premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, dans une lettre, a tenu à féliciter Monsieur André St-Pierre pour sa réélection au poste de maire.

2018-01-04 DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT TRIMESTRIEL ET ESTIMATIF AU 31 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport trimestriel et estimatif des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} septembre 2017 jusqu'au 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de ce rapport lors des séances de travail pour le budget 2018;

Il est proposé par la conseillère Madame Andrée Lebel, appuyé par le conseiller Monsieur Dilan Dumont et résolu à l'unanimité que ce conseil accuse réception de ce rapport et que ce dernier soit déposé aux archives.

2018-01-05 CERTIFICAT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES
POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé par le conseiller Monsieur Pierre Després, appuyé par le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles sans émettre pour chacune de ces dépenses un certificat attestant qu'il y a des crédits disponibles à cette fin. Ces dépenses concernent les postes budgétaires suivants pour l'année 2018 :

02 110 110 Rémunération (employés, élus,
inspecteur en bâtiment, officiers
d'élection, etc.)
02 180 220 Cotisation de l'employeur
02 190 321 Frais de poste
02 190 330 Téléphone -télécopieur
02 130 681 Électricité du Complexe
02 130 670 Fournitures de bureau
02 130 870 Assurance salaire
02 150 417 Évaluation

02 220 432 Service payé autre municipalité
(service incendie)
92 200 431 Service de police

02 330 433 Enlèvement de la neige
02 340 681 Éclairage des rues - électricité
02 320 521 Voirie locale
02 420 491 Contrat d'enlèves ordures ménagères &
recyclage
02 450 521 Entente de gestion
02 470 285 Vidange des installations septiques

02 130 413 Services professionnels
20 702 510 Location de volume
02 939 992 Quote-part à la MRC

02 70120 681 Électricité CDL
02 70120 331 Téléphone
02 70131 610 Achats de boissons alcoolisées
02 92100 891 Frais de financement
02 91610 819 Remboursement dette à long terme
Complexe

**2018-01-06 ASSURANCES COLLECTIVES – REGROUPEMENT
D’ACHAT**

ATTENDU QUE conformément au *Code municipal* et à la Solution UMQ, la Municipalité de Saint-Athanase et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d’un appel d’offres public pour obtenir des produits d’assurances collectives pour ses employés et, lorsqu’applicable, pour ses élus, pour la période 2019-2023;

ATTENDU QUE Mallette actuaires inc. s’est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d’offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l’Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l’application de la Solution UMQ;

ATTENDU QUE la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l’UMQ sont de 1.15 %;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Athanase souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l’UMQ et le mandat à Actuaires inc. en conséquence ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Monsieur Dilan Dumont, appuyé par la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l’unanimité :

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si au long récit ;

QUE ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d’assurances collectives pour ses employés;

QUE l’adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d’une durée maximale de cinq ans ;

QUE la Municipalité de Saint-Athanase mandate l’UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d’assurances collectives à octroyer

suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE la Municipalité de Saint-Athanase s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la Municipalité durant le contrat, et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la Municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la Municipalité de Saint-Athanase joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;

QUE la Municipalité de Saint-Athanase s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

2018-01-07 COLLOQUE EN SÉCURITÉ CIVILE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry, appuyé par le conseiller Monsieur Pierre Després et résolu à l'unanimité :

QUE Monsieur Dilan Dumont, conseiller, soit autorisé à assister au colloque en sécurité civile qui se tiendra à Pohénégamook le 3 février 2018.

QUE la Municipalité assume les coûts d'inscription à ce colloque de 340 \$ en plus des frais de déplacement usuels.

2018-01-08 RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE ADMQ POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé par le conseiller Monsieur Pierre Després, appuyé par la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l'unanimité de renouveler notre cotisation à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2018.

Abonnement annuel :	519,39 \$ taxes incluses
Assurance :	348,00 \$ taxes incluses
Total :	867,39 \$

2018-01-09 RÉSOLUTION POUR DONNÉS ET REPRÉSENTATIONS AUPRÈS D'ORGANISMES POUR L'ANNÉE 2018

ATTENDU QUE le conseil municipal prévoit dans son budget une aide financière à verser à différents organismes;

ATTENDU QUE plusieurs versements auprès des mêmes organismes sont récurrents à chaque année;

ATTENDU QUE plusieurs demandes ont été faites au cours de l'année 2017;

ATTENDU QU'une liste à jour des demandes est présentée au Conseil;

Nom de l'organisme	But de la demande	Montant accordé 2017	Montant autorisé 2018
02 11000 991			
Club Les Vaillants	Campagne de financement	25 \$	25 \$
École des Verts-Sommets	Bingo	100 \$	100 \$
École secondaire du Transcontinental	Bourse finissants Respaix 2.0	100 \$ 0 \$	100 \$ 0 \$
Fabrique de Saint-Athanase	Fleurs pour l'église Noël Pâques	25 \$ 25 \$	25 \$ 25 \$
Fonds Jeunesse du Témiscouata	Campagne de financement	50 \$	50 \$
Maison des Jeunes PIRANA	Brunch Mérite Pro-Jeunes Piraghetti	50 \$ 25 \$	50 \$ 25 \$
Regroupement Acti-Familles	Soutien financier	75 \$	75 \$
Regroupement Acti-Familles	Journée des Familles	25 \$	25 \$
Relais pour la vie	Cancer	0 \$	0 \$
Société Alzheimer du Témiscouata	Alzheimer	0\$	0 \$
TOTAL		500 \$	500 \$

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry, appuyé par le conseiller Monsieur Pierre Després et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes;

QUE soit autorisé le versement de dons selon la liste établie pour l'année 2018 et ce, après réception de la demande d'aide financière de l'organisme pour lequel un montant a été pré autorisé.

QUE la municipalité de Saint-Athanase ne versera aucun montant à tout organisme (excepté l'école des Verts-Sommets pour l'organisation du bingo de l'école) sollicitant un soutien financier de toute la population dans le cadre d'une campagne de financement (société canadienne du cancer, société Alzheimer etc.).

**2018-01-10 COMMANDITE POUR LE BINGO ORGANISÉ PAR
LE COMITÉ DES PARENTS DE L'ÉCOLE DES
VERTS SOMMETS**

ATTENDU QUE la Municipalité désire contribuer financièrement au bingo traditionnel organisé par le comité des parents de l'École des Verts Sommets qui se tiendra le 3 mars 2018;

ATTENDU QU'une demande a été formulée à la Municipalité par ledit comité pour pouvoir utiliser gratuitement la salle du Centre communautaire où se tiendra cette activité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Monsieur Dilan Dumont, appuyé par la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité verse la somme de cent dollars (100 \$) au comité des parents de l'École des Verts Sommets à titre de contribution pour la tenue du bingo traditionnel le 3 mars 2018;

QUE soit offerte gratuitement audit comité l'utilisation de la salle du Centre communautaire pour la tenue de cette activité;

QUE les responsables de l'organisation de cette activité s'engagent à faire respecter les critères d'utilisation de cette salle, et que cette dernière soit remise dans l'état dans lequel elles l'ont reçue à la fin de l'activité.

DIVERS

Aucun sujet à discuter.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le maire invite les gens à poser des questions aux membres du conseil.

- Deux citoyens ont adressé quelques questions aux membres du conseil et ces derniers ont été satisfaits des réponses reçues.

CLÔTURE

A 20 h 21 minutes tous les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre, déclare la séance close et lève l'assemblée.

.....
M. André St-Pierre, maire

.....
M. Marc Leblanc, LL.B
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, André St-Pierre, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Le tirage du « Concours de décorations de Noël 2017 » s'est déroulé à la fin de la rencontre en présence des élus municipaux.

Les coupons ont été tirés par des personnes n'ayant pas participé au tirage.

La liste des gagnants est la suivante :

Prix de 100 \$ (E. Tanguay)	Mme Annie Bouchard
Bon d'achat 50 \$ (Magasin général L.G. Thibault inc.)	Mme Sylvie Michaud
Bon d'achat 25 (Pharmacie Jean-Pierre Rousseau)	Mme France Deschênes
Bon d'achat 25 \$(Gaz Bar Morin)	Mme France Deschênes
Bon d'achat 25 (Pharmacie Jean-Pierre Rousseau)	M. Mario Patry
Bon d'achat 25 \$ (Secret des dieux)	M. Mario Patry

Le nombre de participants au concours s'élève à trente (33).